

ATELIER 3 : Vivre ensemble en société

I- CITOYEN AU COLLEGE

Au collège, l'élection des délégués permet à chacun de s'exprimer et d'élire des représentants : c'est l'apprentissage de la **démocratie**.

Les **délégués** représentent les élèves de la classe et en sont les porte-parole. L'élection des délégués se déroule selon des règles démocratiques : **suffrage universel**, vote libre et secret, règle de la majorité.

VOCABULAIRE :

Citoyen : personne qui participe à la vie publique. Elle exerce des droits (vote...) et accomplit des devoirs (payer les impôts...)

Délégués : représentant des élèves élu par eux lors d'une élection.

Démocratie : système politique dans lequel le pouvoir appartient au peuple.

Suffrage universel : suffrage où le droit de vote est accordé à tous les citoyens

II- DEVENIR ECO-CITOYEN AU QUOTIDIEN

Un des défis les plus importants aujourd'hui est d'améliorer la vie des hommes sans dégrader l'environnement : c'est le **développement durable**. Chaque personne peut agir au quotidien pour protéger l'environnement et devenir un **écocitoyen**. C'est une responsabilité à la fois individuelle et collective. Ce sont de petites actions mais qui sont fondamentales pour participer au développement durable.

VOCABULAIRE :

Développement durable : forme de développement qui permet d'améliorer la vie de tous les hommes sans gaspiller les ressources de la planète.

Écocitoyen : citoyen qui essaye d'assurer un développement durable par ses actions quotidiennes.

III- CITOYEN DANS SA COMMUNE

Le **conseil municipal** des jeunes est composé d'enfants et d'adolescents volontaires, ayant fait le choix de **s'engager**. Ils sont élus pour siéger auprès du **maire** de la commune, et aidés par un animateur professionnel.

Leurs fonctions sont diverses : créer et organiser des campagnes d'information auprès des habitants de la **commune** ou proposer des projets au **conseil municipal**. Ils apprennent alors à débattre entre eux ou à agir directement pour leur commune.

VOCABULAIRE :

Commune : ville ou village avec un territoire clairement délimité dirigé par un conseil municipal présidé par un maire.

Conseil municipal : assemblée élue par les habitants et qui dirige la commune.

Maire : préside et dirige les actions du conseil municipal.

S'engager : faire le choix d'agir en politique : être candidat ou élu du conseil municipal des jeunes par exemple.